



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

6 - 2023

SEANCE DU 22 Février 2023

Nombre de Membres

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 08 |
| Pouvoir | 02 |
| Absents | 01 |

L'an deux mil vingt trois le vingt deux février à dix huit heures le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.PROFIZI Jean Noel

Etaient présents MM : .MARTELLI Antoine, .
MARINGONI Alexandre, MURACCIOLI Bruno, TEUMA Gilles
GIOVANNI Muriel, LORENZANI Laurent LUCIANI GANDOLFI
SCHEIT Christelle
GIROGI Alexia (pouvoir à Laurent LORENZANI) OTTOMAI Marie Ange
(pouvoir à Muriel GIOVANNI)
Absents : MARTINETTI Olivier

Date de la convocation

Le 15.02.2023

M MURACCIOLI Bruno (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s)

Date d'affichage

Le 23 02. 2023

Objet : Création d'un sentier accessible au public en situation de handicap

Le maire expose le projet de création d'un sentier accessible au public en situation de handicap sur la parcelle E 13 propriété de la commune. Ce projet est porté en partenariat avec l'ONF qui a désormais la gestion forestière du site, environ 20 hectares composés d'eucalyptus et de diverses autres essences.

Il consiste à adapter un espace afin qu'il soit accessible à des personnes en situation de handicap : moteur, visuel, auditif ou mental.

L'accessibilité pour tous sera considérée sur l'ensemble d'un parcours long d'environ 1300 mètres. L'idée de base est de reprendre une boucle déjà existante et d'aménager des infrastructures afin de rendre possible la circulation, l'orientation (signalétique adaptée) et l'autonomie du public concerné (cheminement adapté). Il s'agit aussi du premier projet de ce type réalisé en forêt, et le premier en Corse. L'équipement lui permettrait également d'obtenir le label « tourisme et handicap ».



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

6 - 2023

SEANCE DU 22 Février 2023

Nombre de Membres

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 08 |
| Pouvoir | 02 |
| Absents | 01 |

L'an deux mil vingt trois le vingt deux février à dix huit heures le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.PROFIZI Jean Noel

Etaient présents MM : .MARTELLI Antoine, MARINGONI Alexandre, MURACCIOLI Bruno, TEUMA Gilles GIOVANNI Muriel, LORENZANI Laurent LUCIANI GANDOLFI SCHEIT Christelle GIROGI Alexia (pouvoir à Laurent LORENZANI) OTTOMAI Marie Ange (pouvoir à Muriel GIOVANNI)
Absents : MARTINETTI Olivier

Date de la convocation

Le 15.02.2023

M MURACCIOLI Bruno (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s)

Objet : Création d'un sentier accessible au public en situation de handicap

Date d'affichage

Le 23 02. 2023

Le maire expose le projet de création d'un sentier accessible au public en situation de handicap sur la parcelle E 13 propriété de la commune. Ce projet est porté en partenariat avec l'ONF qui a désormais la gestion forestière du site, environ 20 hectares composés d'eucalyptus et de diverses autres essences.

Il consiste à adapter un espace afin qu'il soit accessible à des personnes en situation de handicap : moteur, visuel, auditif ou mental.

L'accessibilité pour tous sera considérée sur l'ensemble d'un parcours long d'environ 1300 mètres. L'idée de base est de reprendre une boucle déjà existante et d'aménager des infrastructures afin de rendre possible la circulation, l'orientation (signalétique adaptée) et l'autonomie du public concerné (cheminement adapté). Il s'agit aussi du premier projet de ce type réalisé en forêt, et le premier en Corse. L'équipement lui permettrait également d'obtenir le label « tourisme et handicap ».